

# benefit

## Prévision précise

Des spécialistes s'attachent dès aujourd'hui à prévoir les coûts futurs avec un maximum de précision. Pour que chaque rente soit garantie.

→ Page 4



## Corps sollicité

Tout est dans la préparation, les skieurs et les snowbordeurs ne font pas exception. Pour éviter les blessures, il faut agir avant la saison.

→ Page 13



## Œil exercé

Robert Wallimann décèle le moindre défaut sur les rails et les traverses. Pour que les trains roulent en toute sécurité.

→ Page 20



**suva**

Mieux qu'une assurance

# 1937

Un accident du travail survenu il y a 79 ans en Suisse a des répercussions jusqu'à ce jour. En raison des suites de cet accident, la victime de l'époque touche encore une rente mensuelle: il s'agit ainsi de la plus ancienne rente Suva. Rendez-vous à la page 4 pour savoir comment la Suva veille aujourd'hui déjà à remplir ses obligations durant les années et les décennies à venir.

## Les gros sous dans la tirelire

Possédiez-vous une tirelire lorsque vous étiez enfant? Moi, j'en avais une. J'économisais une pièce de cent sous après l'autre pour pouvoir m'offrir un jour un magnétophone, ou alors une raquette de tennis.

Je vous l'accorde, les proportions ne sont pas tout à fait les mêmes. Mais la Suva met elle aussi de l'argent de côté. Pas le sien: celui qui revient en fin de compte à ses assurés. Et l'horizon temporel est aussi bien différent de celui de l'épargnant en culottes courtes que j'étais. Alors que je pensais en semaines ou tout au plus en mois, la Suva se projette souvent sur plusieurs décennies. Elle veille ainsi à ce que les rentes qu'elle verse soient intégralement garanties. Notre reportage vous apprendra comment elle procède. Sachez d'ores et déjà qu'il n'y est pas question de pièces de cent sous...

Cordialement

Pascal Mathis

Rédacteur en chef «benefit»





## REPORTAGE

### 04 Pas de rentes sans placements

Les accidents coûtent cher, parfois pendant des décennies si une rente est octroyée. La Suva s'assure de disposer d'assez d'argent pour garantir le paiement sur le long terme. Elle est parée face aux périodes difficiles.

## ACTUALITÉS

### 10 Nouveau départ

### 11 Œil de lynx

### 12 Quelle est votre distance de freinage?

### 13 Faites le test pour les sports de neige!

### 14 Des vestes chaudes malgré la chaleur

Le tunnel de base du Gothard sera mis en service lors du changement d'horaire. La Suva a contribué à la réussite de sa construction en veillant à la sécurité et à la protection de la santé des travailleurs.

### 15 Le retour des déclarations de salaires

### 15 Les accidents n'arrivent pas par hasard

### 15 Prix Suva des Médias 2016

## 16 CONCOURS

## 17 INSTRUCTION EXEMPLAIRE

## 18 BRAVO // EN MARGE

Trois accidents ont provoqué un véritable électrochoc aux Services Industriels Genevois

## 20 PORTRAIT

## 22 SERVICE



# Pas de rentes sans placements

**Les accidents coûtent cher: des centaines, des milliers voire des centaines de milliers de francs. Leur coût peut s'étaler sur des décennies si une rente est octroyée. Comment la Suva s'assure-t-elle d'avoir assez d'argent à cet effet dans 40, 50 ou 60 ans?** Texte: Pascal Mathis // Photo: Scanderbeg Sauer

Il s'agissait a priori d'un matin comme un autre. Alors que Manfred Neumann, un ingénieur résidant dans le canton de Soleure, se rendait à moto au travail à Reiden (LU), à 13 km de chez lui, il a été renversé par une voiture à Zofingue. La conductrice du véhicule ne l'a pas vu tandis qu'elle s'engageait sur la rue principale. «Je n'ai aucun souvenir de l'accident», explique-t-il. «Ce n'est que par le biais de discussions avec la police et d'articles de journaux que j'en ai su un peu plus sur ce qu'il s'était passé. Je me rappelle vaguement d'avoir entendu des messages radio, probablement dans l'ambulance.»

Ce grave accident, qui s'est produit à l'automne 2012, a complètement bouleversé la vie de Manfred Neumann. Victime d'une fracture de la colonne vertébrale, il est resté deux semaines dans un coma artificiel. Après son séjour à l'hôpital, il a passé six mois au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil. Désormais paralysé à partir de la taille, il ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant.

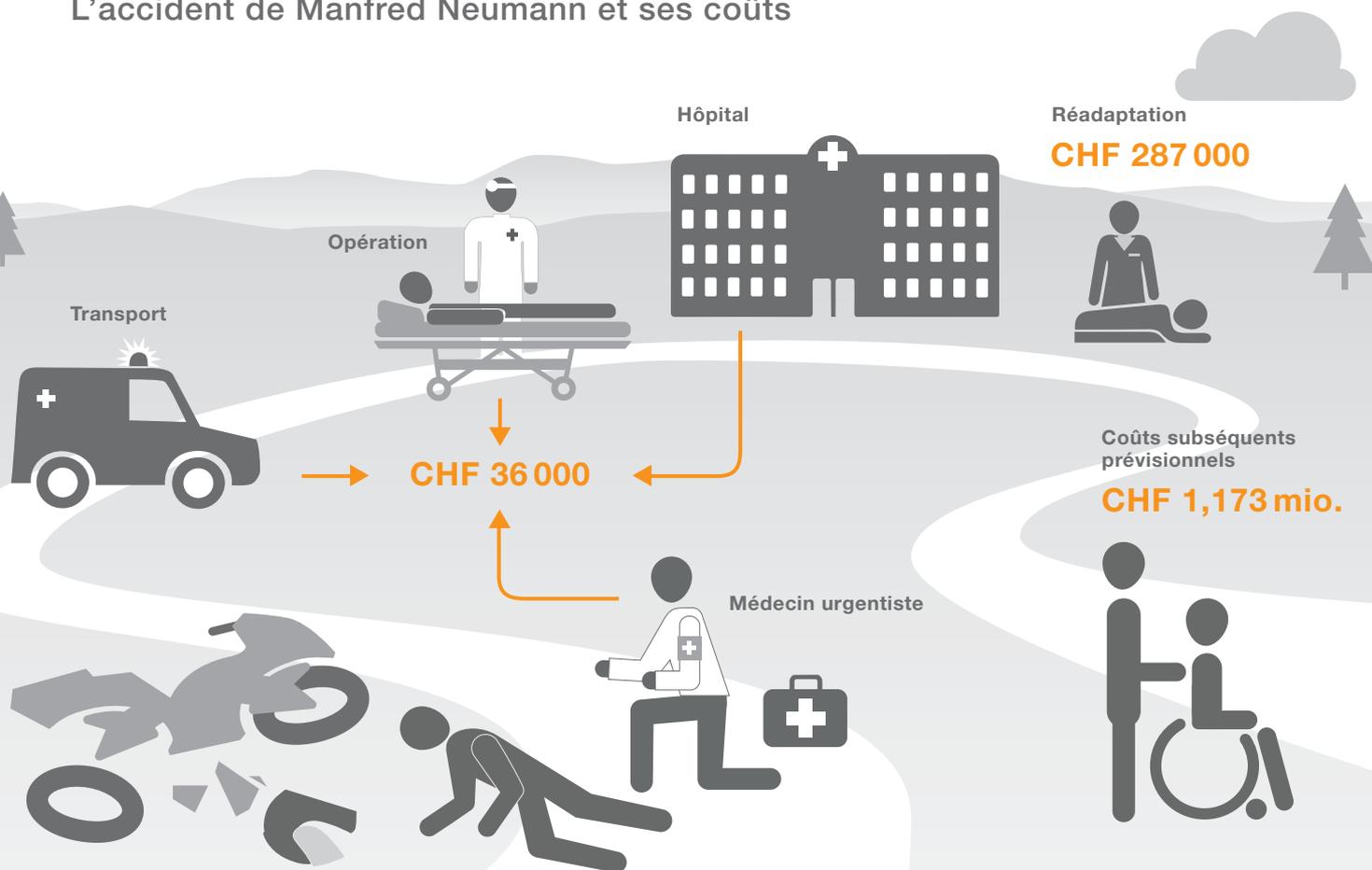
Heureusement, il a su se faire à cette idée: plutôt que de s'apitoyer sur son sort, il s'est réjoui de ne pas être entièrement paralysé. «Malgré tout, on est confronté à de nombreuses incertitudes, que ce soit sur le plan de la santé ou des finances.»

## Des coûts durablement élevés

Agé aujourd'hui de 55 ans, Manfred Neumann peut retravailler, mais ses capacités sont limitées. Par conséquent, la Suva lui verse chaque mois une rente partielle (destinée à compenser la perte de gain) ainsi qu'une allocation pour impotent, prend en charge les soins de physiothérapie nécessaires et s'est engagée à remplacer tous les cinq ans son fauteuil roulant – et ce, à vie.

Quatre ans après, son accident continue donc d'occasionner des coûts, et cela devrait encore être le cas durant plusieurs décennies. Mais comment la Suva s'assure-t-elle de pouvoir continuer à garantir un soutien financier aux quelque 90 000 personnes qui, comme lui, perçoivent une rente? Et comment fait-elle pour estimer le montant qu'elle devra verser?

## L'accident de Manfred Neumann et ses coûts

**Des prévisions précises grâce à un logiciel**

Olivier Steiger, chef de la division technique de l'assurance de la Suva, sourit lorsqu'on lui pose la question. «Nous n'avons pas de boule de cristal, plaisante-t-il. Même si personne ne peut savoir à l'avance quel sera le coût total d'un accident, nous avons mis en place des méthodes qui nous permettent de l'estimer de façon relativement fiable.»

Chaque nouveau cas de rente fait l'objet d'un calcul précis fondé sur différents facteurs. «Nous effectuons par exemple des comparaisons avec ce qu'ont coûté des accidents similaires récents», explique-t-il. Ces informations seront ensuite exploitées pour d'autres cas de rente. L'âge de la personne accidentée joue un rôle déterminant, tout comme son sexe: étant donné que les femmes vivent généralement plus longtemps, la rente devra être versée durant une plus longue période. De même, les personnes présentant une invalidité totale meurent généralement plus jeunes que celles n'étant que partiellement invalides.

Les spécialistes de la Suva saisissent ensuite ces données dans un logiciel qui détermine le montant devant être réservé pour la rente en question. «Il arrive que nous nous trompions complètement, reconnaît Olivier Steiger. Personne ne peut savoir jusqu'à quel âge la personne vivra.» Le logiciel permet toutefois d'estimer relativement

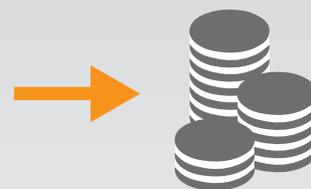
précisément le capital nécessaire pour garantir le paiement de l'ensemble des rentes. Ce programme a été développé par la Suva et a fait ses preuves: il est aujourd'hui utilisé par la quasi-totalité des assureurs-accidents suisses.

**«Toutes les rentes sont garanties»**

Réaliser des estimations est une chose, mais disposer d'assez d'argent pour garantir le paiement des rentes, des indemnités journalières et des frais de traitement en est une autre. Comme on peut s'en douter, l'argent provient des primes versées par les assurés. Ce que l'on sait moins, c'est comment il est utilisé.

Pour faire simple: une partie de la prime sert à mener des actions de prévention afin de réduire autant que possible le nombre d'accidents. Une autre partie couvre les coûts administratifs et certains frais liés à des accidents plus ou moins graves durant l'année (factures de médecins, béquilles, indemnités journalières, etc.), tandis que le reste est destiné à garantir le paiement des rentes sur le long terme.

## Calcul du coût de la rente Suva



## CHF 18,8 mrd

de coûts inscrits au  
bilan pour les rentes  
d'invalidité viagères

(état en 2015)

### Comment réduire vos primes

Le montant des primes n'est pas gravé dans le marbre. Non seulement la Suva redistribue ses excédents aux assurés, mais chacun peut en outre contribuer à contenir l'évolution des primes. Une diminution du nombre d'accidents se traduit par une baisse des coûts, ce qui se répercute sur le montant des primes, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les travailleurs peuvent aussi y contribuer, tant au travail que durant leurs loisirs. La prévention des chutes et faux pas, l'utilisation de la main courante dans les escaliers ou encore un échauffement adéquat avant le sport sont autant de détails qui ont leur importance. // **mpf**

Les bénéficiaires de rentes peuvent donc être rassurés: «Toutes les rentes sont garanties», confirme Hubert Niggli, chef de la division des finances, qui gère le capital de la Suva, soit quelque 46,4 milliards de francs fin 2015. L'objectif est clair: «Nous devons d'ores et déjà mettre de côté l'argent que nous devons verser plus tard». Cela inclut la rente de Manfred Neumann.

#### Prendre en compte le renchérissement

Il serait toutefois peu pertinent de bloquer tout ce capital durant plusieurs décennies alors qu'il est possible d'utiliser judicieusement l'argent que Manfred Neumann percevra par exemple à l'âge de 75 ans. La Suva le place donc sur les marchés financiers. Le fait de pouvoir se permettre d'effectuer des placements à long terme lui offre plus de sécurité et réduit les risques liés aux fluctuations des cours.

«Les placements de la Suva sont très diversifiés», explique Hubert Niggli. En d'autres termes, elle investit à la fois dans des actions, des obligations, des placements alternatifs et dans l'immobilier. Et pas seulement en Suisse: «Le marché suisse des actions est dominé par une poignée de titres. En investissant uniquement ici, nous nous exposerions à un important cumul de risques», précise-t-il. D'autant que certains marchés étrangers

## Coûts à long terme du cas Neumann



Allocation pour  
impotent



Rente invalidité



Physiothérapie



Moyens auxiliaires

par exemple un fauteuil roulant tous les 5 ans

Coûts subséquents  
prévisionnels

**CHF 1,173 mio.**

connaissent une croissance plus forte et offrent donc de meilleures perspectives de rendement. «Il serait dommage de ne pas profiter de ces opportunités.»

Quel que soit le pays où ils sont générés, les rendements profitent à tous les assurés de la Suva (pour en savoir plus sur les placements de la Suva, lire l'encadré en fin d'article). Ils permettent de financer une grande partie des rentes et les allocations de renchérissement. Même si, actuellement, l'inflation est quasi nulle, les rendements générés par les placements permettraient, en cas de renchérissement, d'adapter le montant des rentes et de prévenir ainsi des pertes de valeur.

### Bas niveau des taux d'intérêt

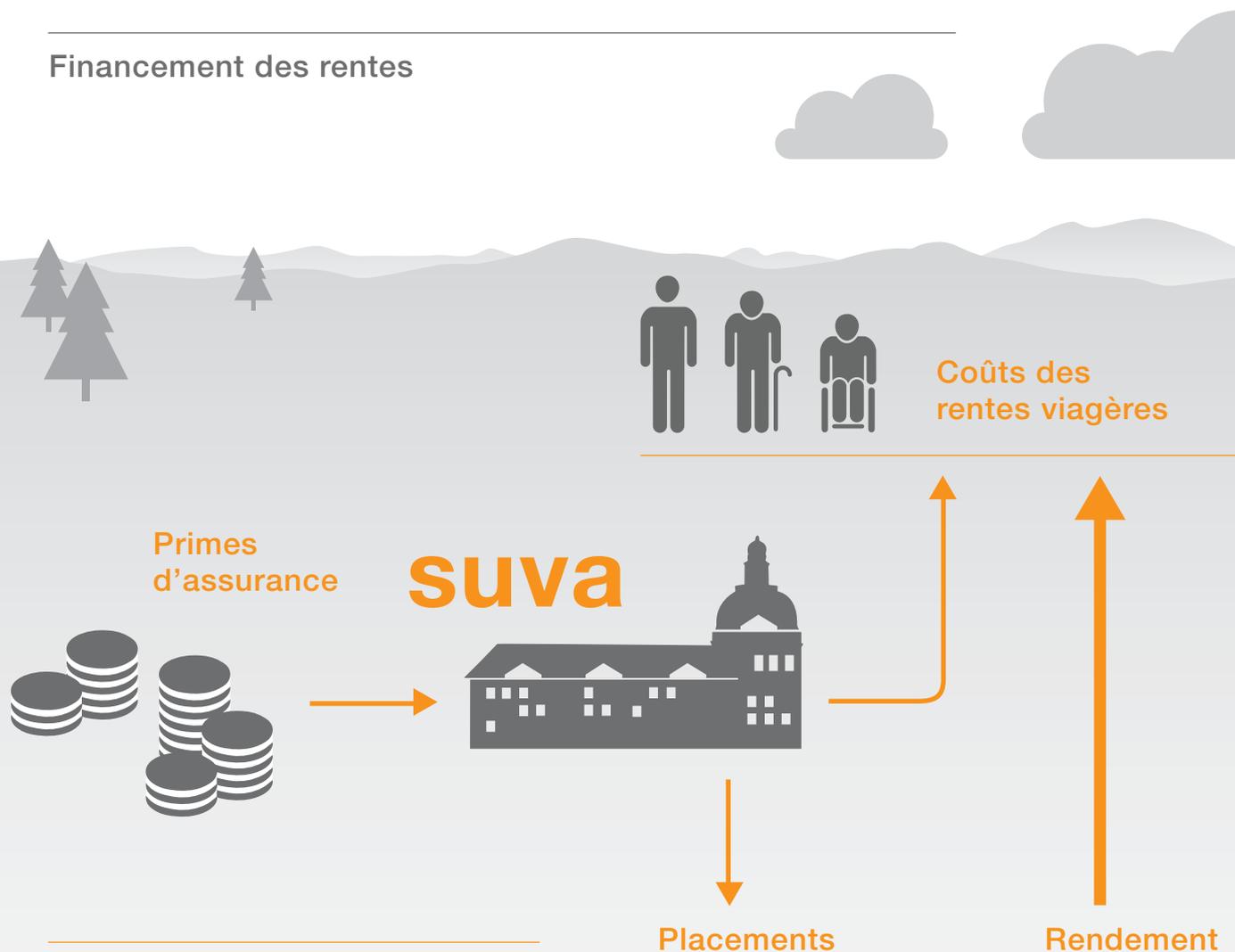
Le bas niveau des intérêts servis actuellement sur les marchés est problématique pour l'épargne des personnes privées, mais aussi d'institutions telles que la Suva. «Nous avons nettement revu à la baisse nos attentes en termes de rendement», confirme Hubert Niggli. A long terme, les rendements attendus se situent entre 2 et 2,5 %. Ces dernières années, la Suva a cependant réalisé en moyenne des rendements supérieurs. «Nous disposons d'assez de réserves au cas où cela ne suffirait pas», précise Hubert Niggli. Les réserves et la couverture des risques constituent des instruments essentiels. En effet, si certaines mon-

### Primes 2017

Les primes des entreprises assurées à la Suva évolueront peu en 2017 – et c'est tant mieux! Dans l'ensemble, le niveau des primes restera stable. En outre, la Suva a suspendu cette année déjà la perception du supplément de prime destiné au financement de la compensation du renchérissement. Il en résulte un allègement de quelque 200 millions de francs par an pour les assurés et donc pour l'économie suisse. Par ailleurs, la Suva a commencé l'an dernier à réduire ses fonds de compensation: 48 millions de francs ont ainsi été reversés aux clients.

Toutes les entreprises seront informées au cours des prochaines semaines des primes dont elles devront s'acquitter pour 2017. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre agence Suva au 0848 820 820. // mpf

## Financement des rentes

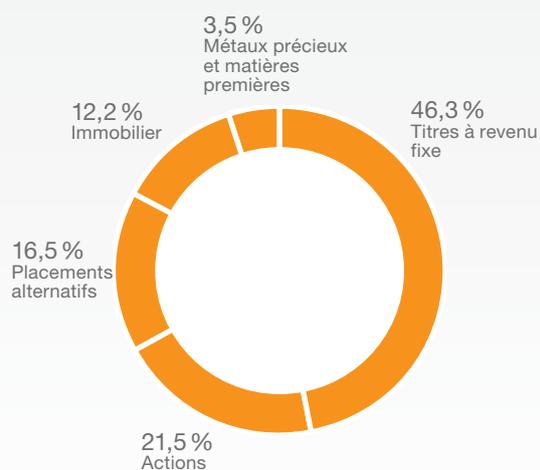


### Les placements de la Suva

Les placements de la Suva visent à garantir durablement le paiement des rentes. Elle place donc depuis toujours son capital de façon diversifiée et dans une perspective à long terme. Elle dispose ainsi d'une assise financière très solide, et tous ses engagements sont couverts.

La Suva adopte par ailleurs une stratégie de placement responsable: lors de ses investissements en Suisse et à l'étranger, elle prend en compte les aspects financiers, mais aussi écologiques, éthiques et sociaux. Pas question par exemple de soutenir des producteurs d'armes ou d'encourager la violation des droits de l'homme ou le travail des enfants. Plus d'informations sur [www.suva.ch/gestion-financiere](http://www.suva.ch/gestion-financiere)

### Portefeuille de placements



**CHF 46,4 mrd**

(état fin 2015)



N'a rien perdu de sa joie de vivre malgré l'accident: Manfred Neumann en route avec son handbike.

naies venaient à se déprécier, les rendements pourraient en souffrir. La Suva est toutefois parfaitement protégée contre de telles situations.

#### «Heureusement, le soutien perdure»

Des estimations aussi précises que possible, l'exploitation des expériences passées, une stratégie de placement prudente et axée sur le long terme: tout cela contribue à garantir le versement des prestations prévues, aujourd'hui comme demain.

Manfred Neumann ne peut que s'en réjouir: «Mon accident a été terrible, mais je suis heureux de vivre en Suisse.» Il est en effet conscient que tous les pays n'offrent pas la même protection. Il salue en outre l'engagement dont a fait preuve la case manager de la Suva qui l'a suivi après son accident.

Tous ces facteurs lui ont permis de reprendre goût à la vie. Il continue de s'épanouir dans le cadre de son travail à temps partiel pour la même entreprise qu'avant son accident, et projette de partir prochainement en vacances avec sa femme. «Heureusement, j'ai toujours été soutenu par mon entourage», conclut-il.



Un accident peut coûter une fortune, comme le montre la campagne actuelle de la Suva. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet ainsi que des spots TV sous [www.suva.ch/assurance](http://www.suva.ch/assurance)

# Nouveau départ

**Franziska Bodul a failli perdre sa main droite dans un accident du travail. Aujourd'hui, la jeune femme vit pratiquement sans douleurs – elle a surmonté ce coup du destin et repris pied dans la vie.**



Un nouveau travail «très enrichissant»: Franziska Bodul. // Manuela Jans-Koch

La journée du 7 août 2012 a mal commencé pour Franziska Bodul. «Je n'ai pas entendu mon réveil.» Son planning était pourtant chargé ce jour-là. Au lieu du creux de l'été, son entreprise artisanale à Inwil LU tournait à plein régime. La menuisière était occupée à nettoyer un laminoir quand, dans un moment d'inattention, son doigt a été happé par la machine. Lorsqu'elle parvint enfin à la stopper, sa main était déjà entièrement prise entre les cylindres. Quelques secondes plus tard, c'était le choc: la main était complètement écrasée, les doigts pendaient dans tous les sens.

## Cinq opérations

Au lieu de paniquer, Franziska Bodul a simplement prié un collègue de l'amener chez le médecin du village. Puis tout est allé très vite: antidouleurs, 144, hôpital cantonal de Lucerne, chirurgie. A son réveil des heures plus tard, toute la famille était là. Pourtant, en dépit du soutien familial, la période après l'accident a été difficile. Aux douleurs physiques causées

par cinq opérations se sont ajoutées des souffrances psychiques. «Je ne pouvais plus entendre de scie à table sans avoir le cœur qui s'emballa.»

---

## Une perspective plutôt qu'une rente

Un accident grave peut faire basculer toute une vie. La Suva offre aux victimes un soutien adapté à leurs besoins spécifiques. Elle s'occupe des aspects organisationnels et coopère étroitement avec les médecins, les employeurs et les conseillers d'orientation. «La Suva soutient ses assurés le plus tôt possible et s'engage activement pour la réinsertion dans ses deux cliniques de réadaptation», souligne Daniel Roscher, membre de la Direction. «Nous préférons offrir aux accidentés une perspective plutôt qu'une rente.»

---

## Formation d'accompagnante

Aujourd'hui, Franziska Bodul a retrouvé le sourire. Depuis février, elle vit pratiquement sans douleurs, reconnaissante non seulement du suivi médical mais aussi de la collaboration avec la Suva. «La Suva et en particulier le spécialiste chargé de mon cas m'ont toujours soutenue.»

La jeune femme a également repris pied dans la vie active. A 27 ans, elle suit une formation d'accompagnante socio-professionnelle à la Fondation pour personnes gravement handicapées près de Lucerne. «C'est un travail difficile mais tellement enrichissant.» Franziska Bodul en est convaincue: «Sans cet accident, je n'en serais pas là aujourd'hui.» Elle a trouvé un chemin pour surmonter ce coup du destin en essayant de toujours positiver et de retrouver au plus vite une vie normale. Elle y est parvenue – et en est très fière. Et pas seulement de cela: la jeune femme est devenue maman d'un petit garçon en septembre 2014. «Mateo est mon plus grand bonheur.» // scd

➔ [www.suva.ch/reinsertion](http://www.suva.ch/reinsertion)

# Œil de lynx

**Le microscope électronique en transmission (MET) de la Suva permet de voir des fibres d'amiante ultra fines, comme les fibres de serpentinite auxquelles sont exposés certains travailleurs. Mais le MET possède bien d'autres qualités.**

La serpentinite est une pierre magnifique. On l'utilise pour des façades, des sols, des pierres tombales. Seul problème: elle contient des fibres d'amiante. Il peut s'agir de faibles quantités, mais certains travaux occasionnent une forte libération de fibres dans l'air. «Il est difficile de distinguer les structures asbestiformes d'autres minéraux dans la serpentinite», explique Patrick Steinle, chef de team du secteur analytique à la Suva. «Nous les décelons autrefois avec nos propres

yeux en utilisant un microscope électronique à balayage. Le résultat dépendait de l'analyste.»

## Progrès technique

Aujourd'hui, la technique a évolué. La Suva possède un instrument de pointe: un microscope électronique en transmission (MET). «La résolution, extrêmement élevée, permet de voir des structures plus petites», reprend Patrick Steinle. «Nous pouvons aussi définir la composi-

tion chimique et obtenir des informations sur la cristallinité des échantillons grâce à la diffraction.»

Jadis, on pensait, pouvoir repérer à l'œil nu les composés d'amiante présents dans la roche extraite d'une carrière et sélectionner les matériaux «propres» pouvant être traités sans danger à l'atelier. Grâce au MET, on sait qu'il n'en était rien: la serpentinite est formée d'une multitude de matériaux finement entrelacés, dont l'amiante. «Nous savons maintenant qu'il y a souvent aussi des fibres encore beaucoup plus fines que celles décrites dans les normes», précise Patrick Steinle.

La Suva communique actuellement cette nouveauté aux associations de branche et prépare un feuillet technique. Son but: informer les utilisateurs pour qu'ils fassent attention et prennent les mesures de protection nécessaires.

## MET: un instrument indispensable

Le MET a permis de résoudre une question longtemps restée sans réponse, mais il offre d'autres possibilités d'application et s'utilise, par exemple, pour distinguer le nickel et l'oxyde de nickel dans la fumée de soudage. «Pour ce qui est des nanoparticules au poste de travail, nous devons également être en mesure de prouver quel produit nous analysons et sans risque de le confondre avec une autre substance éventuellement présente dans l'air», déclare Patrick Steinle. «Les nouvelles directives exigent ce niveau de qualité. Impossible sans le MET.» // stk



Travail de précision: le géologue Markus Schafer au MET. // Dominik Wunderli



L'amiante est interdit depuis longtemps, mais ce matériau reste dangereux pour les travailleurs. Plus d'infos: [www.suva.ch/amiante](http://www.suva.ch/amiante)

# Quelle est votre distance de freinage?

**Mesures de vitesse, exercices d'échauffement, conseils: la sortie à ski des CFF «Sécurité sur les pistes» était centrée sur un rappel des règles de prudence sur la neige et le module de prévention de la Suva. Cette manifestation organisée à Engelberg en début d'année permettra probablement de réduire les accidents cet hiver.**

225 accidents de ski et de snowboard, 4147 jours d'absence et plus de six millions de francs de coûts: aucune autre activité de loisirs n'a causé autant d'accidents chez les employés des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) en 2014. Et avec près de 20 jours d'absence par accident, le ski et le snowboard arrivent en tête de classement pour ce qui est de la durée des absences.

Les CFF ont décidé d'agir. «Nous avons contacté la Suva et cherché ensemble des solutions pour réduire le

nombre d'accidents de sports d'hiver», raconte Rainer Vogelsanger, coach sécurité aux CFF. Le module de prévention de la Suva «Mesure de la vitesse: atelier sports de neige sur les pistes» organisé à Engelberg tombait à pic.

## Préférer la sécurité à la vitesse

Cette journée de ski d'un genre nouveau était axée sur la sécurité sur les pistes. Les collaborateurs des CFF ont pu faire mesurer leur vitesse à l'aide d'un pistolet

de mesure et découvrir le rapport entre vitesse et distance de réaction et de freinage. «Les usagers des pistes sont rarement conscients qu'une vitesse de 50 km/h équivaut à une distance de réaction de près de 12m», explique Samuli Aegerter, chef de la campagne sports de neige à la Suva. Et plus la concentration baisse, plus la distance de freinage augmente.

Les collaborateurs des CFF ont eu droit à un échauffement, des conseils dispensés par des moniteurs de ski et un safety bag garni de produits de sécurité.



## La prévention est rentable

L'expérience montre qu'investir dans la prévention est rentable: «Il est possible de réduire le risque d'accident pendant les loisirs jusqu'à 9% par an», souligne Samuli Aegerter. Pour obtenir ce résultat, c'est-à-dire une baisse des accidents durant les loisirs, des accidents professionnels et des absences, il faut prévoir des activités de prévention sur le long terme.

Les CFF le confirment: ils pratiquent la prévention en interne avec succès depuis plus de dix ans. Le nombre d'accidents est en recul, la souffrance des collaborateurs aussi et les primes d'assurance de l'entreprise diminuent d'année en année. Afin d'inscrire cette tendance dans la durée, l'opération «Sécurité sur les pistes» sera reconduite cet hiver. // sbq

→ [www.suva.ch/modulesdeprevention](http://www.suva.ch/modulesdeprevention)

**i** La Suva propose aux entreprises des modules de prévention sur différents sujets. Pour en savoir plus: [www.suva.ch/modulesdeprevention](http://www.suva.ch/modulesdeprevention)

Sur les pistes, on sous-évalue souvent sa propre vitesse. // Mischa Christen

# Faites le test pour les sports de neige!

Etes-vous plutôt une snowboardeuse décontractée, un skieur prudent, un casse-cou? Le test élaboré par la Suva vous permet de découvrir votre profil de risque et d'obtenir des conseils pour éviter de vous blesser.



Les accidents de sports de neige peuvent avoir des conséquences gênantes...

Avez-vous déjà dû aller aux toilettes avec un bras dans le plâtre, monter des escaliers avec une côte cassée ou faire les courses avec une déchirure des ligaments? Les accidents de sports de neige peuvent avoir des conséquences gênantes, y compris dans la vie de tous les jours. Chaque hiver, 65 000 Suisses se blessent en pratiquant le ski ou le snowboard. Plus de la moitié d'entre eux sont assurés par le biais de leur employeur et occasionnent des coûts atteignant plus de 269 millions de francs.

Afin de réduire le nombre d'accidents, la Suva lance actuellement une nouvelle campagne. Celle-ci s'articule principalement autour du test pour les sports de neige, un outil en ligne permettant aux skieurs et aux snowboarders de réduire leur risque de se blesser.

## Casse-cou ou skieur du dimanche?

Le principe du test est simple: il s'agit de répondre à une cinquantaine de questions correspondant à différents critères de risque (pistes de ski, snowparks, hors-piste). Le profil établi

en fonction de vos réponses vous indique si vous êtes plutôt décontracté, prudent ou casse-cou. Vous obtenez ensuite des conseils personnalisés pour réduire au maximum le risque de vous blesser.

Sur les pistes, comme ailleurs, une diminution des accidents se traduit par

## Eviter les accidents de sports de neige

La campagne sports de neige de la Suva vise à prévenir les accidents sur les pistes et hors des parcours balisés. Outils proposés:

- test pour les sports de neige
- appli «Slope Track»
- outil en ligne «White Risk»
- modules de prévention pour les entreprises

Vous trouverez de plus amples informations, des modules, des outils, l'appli et des spots TV sur [www.suva.ch/sports-de-neige](http://www.suva.ch/sports-de-neige).

moins de souffrances et une baisse des coûts qui profite aux assurés de la Suva sous la forme de primes plus basses.

## En forme pour la saison d'hiver

Le ski et le snowboard sont des sports exigeants. En faisant le test pour les sports de neige, vous trouverez également cinq exercices qui vous permettront d'évaluer votre condition physique et un programme d'entraînement adapté à votre niveau de forme. «Une bonne condition physique permet de prendre plus de plaisir sur la neige, d'améliorer sa technique de glisse, de réduire le risque de chute et de blessure», explique Samuli Aegerter, chef de la campagne sports de neige à la Suva.

Grâce au test pour les sports de neige, à vous les joies du ski et du snowboard... Et adieu les accidents!//sbq

➔ [www.suva.ch/test-sports-de-neige](http://www.suva.ch/test-sports-de-neige)

# Des vestes chaudes malgré la chaleur

**Le tunnel de base du Saint-Gothard a été inauguré en juin, mais les trains n’y circulent pas encore. La Suva a également contribué à la réussite de la construction du plus long tunnel du monde en veillant à la sécurité et à la protection de la santé des travailleurs soumis à des conditions extrêmes.**

Sa traversée durera moins de 20 minutes. Toutefois, il a fallu dix-sept ans pour que cet ouvrage long de 57 km puisse voir le jour. Un travail herculéen et dangereux.

Une longue phase de préparation a été nécessaire avant que la première tête de forage puisse entrer en action. «Au début des années 90, la Suva a insisté pour que la sécurité au travail soit prise en compte dans l’appel d’offres», rappelle Adrian Bloch, chef de secteur à la division sécurité au travail de la Suva. Il s’agissait

de s’assurer que le constructeur pourrait travailler dans des conditions extrêmes, telles que la chaleur humide, les gaz d’échappement ou les puits d’accès profonds de 800 m. «La mise en place des infrastructures nécessaires au chantier est plus complexe que pour un bâtiment.»

## Températures extrêmes

Irene Kunz, médecin du travail à la Suva, souligne l’importance des échanges entre les intervenants avant le début des

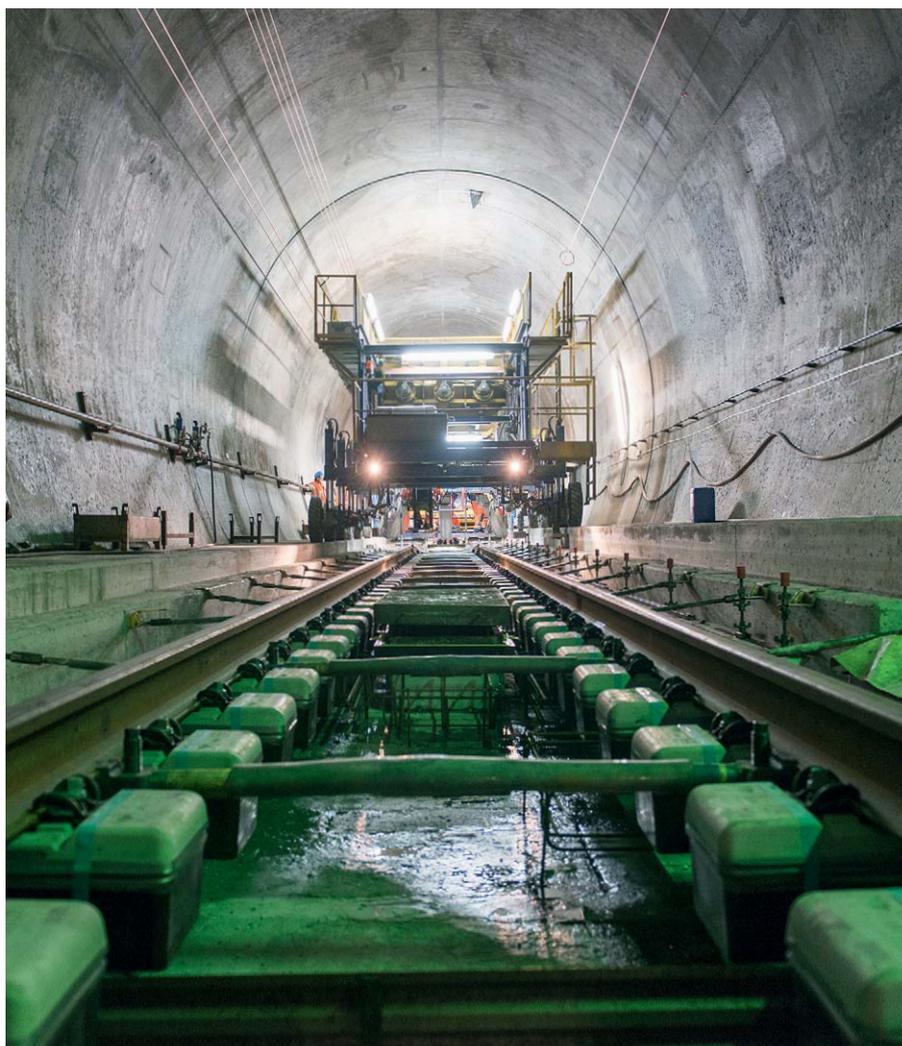
travaux. Avec d’autres médecins du travail, elle a examiné chaque travailleur afin de s’assurer de son acclimatation aux conditions extrêmes du massif: «Des températures d’environ 36 °C et un taux d’humidité de près de 100 % sont des conditions très pénibles.» Un test d’effort a permis de s’assurer que leur condition physique était bonne. Pendant la construction, les spécialistes de la Suva ont surveillé les conditions atmosphériques du tunnel en y effectuant des mesures régulières.

Mais c’était la chaleur qui préoccupait le plus le médecin du travail. Des conteneurs réfrigérants ont été installés sur le tunnelier. Les travailleurs pouvaient ou devaient même parfois s’y rafraîchir pendant des pauses imposées. Irene Kunz relativise cette mesure certes censée, mais aux effets inattendus: «Nous avons évité des hyperthermies, mais certains ressentaient des douleurs musculaires et devaient porter une veste pour mieux réguler leur température corporelle».

## Une expérience enrichissante

Adrian Bloch et Irene Kunz pensent que l’implication de la Suva a été bénéfique. «Chacun des neuf accidents mortels était un accident de trop, mais comparé aux précédents chantiers de ce type, il y en a eu beaucoup moins», constate Bloch. Et il ajoute: «Cette expérience nous a beaucoup appris.»

Le tunnel de base du Saint-Gothard sera mis en service le 11 décembre. Les participants au projet se réjouissent de leur prochain passage dans le tunnel. «J’ai hâte de l’emprunter», annonce Adrian Bloch en riant, sûr de ne plus avoir à supporter la poussière et la chaleur dans un train climatisé. // mpf



Un chantier hors du commun: le percement du tunnel de base du Saint-Gothard // Keystone

## Le retour des déclarations de salaires

La fin de l'année approche, et avec elle le moment de déclarer la masse salariale de votre entreprise à la Suva. Si des parties d'entreprise ont fait l'objet de changements par rapport à l'année précédente, vous devez en outre vérifier et adapter les données de base des travailleurs. Les montants figurant dans la comptabilité salariale doivent apparaître dans la comptabilité financière et pouvoir être contrôlés facilement.

Les systèmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec vous permettent de transmettre vos données à la Suva, aux caisses de compensation, aux assurances, aux caisses de pension, aux administrations fiscales et à l'OFS, directement à partir de votre programme de comptabilité salariale. Vous ne saisissez qu'une seule fois les données salariales dans le système et vous pouvez ensuite les transmettre aux destinataires souhaités simplement, rapidement et en toute sécurité. // mpf

→ [www.suva.ch/salaire](http://www.suva.ch/salaire)  
→ [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch)

## Les accidents n'arrivent pas par hasard

Quand les faits ayant conduit à un accident sont-ils passibles de poursuites pénales? Qui doit en répondre devant le juge lorsque des règles de sécurité ont été enfreintes? Vous trouverez des réponses à ces questions dans la nouvelle publication de la Suva «La responsabilité pénale en cas d'accidents du travail». Destinée aux chargés de sécurité et aux cadres, mais aussi aux autorités de poursuite pénale, elle montre, en se référant à des décisions judiciaires récentes, le rôle essentiel joué par les cadres supérieurs dans ce contexte.

Le législateur et les juges partent du principe que la sécurité au travail est planifiable et que les accidents sont rarement la conséquence d'un enchaînement d'événements malencontreux. Éviter des accidents relève de la responsabilité des cadres supérieurs, à qui il appartient de mettre en place un système de sécurité efficace. Avec des procédures, des responsabilités et des compétences clairement définies. Bref, une prévention systématisée. // lum

→ [www.suva.ch/waswo-f/66136](http://www.suva.ch/waswo-f/66136)

### Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne  
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28  
[www.suva.ch](http://www.suva.ch); [benefit@suva.ch](mailto:benefit@suva.ch)

**Rédacteur en chef:** Pascal Mathis (mpf)

**Production:** Tina Braun, Irma Steinmann

### Contributions à la présente édition:

Charlotte Chanex (c3c), Alois Felber (afe), Nadia Gendre (gnc), Cécile Hertling (her), Gabriela Hübscher (hga), Stefan Kühnis (stk), Martin Lüthi (lum), Daniel Schriber (scd), Barbara Senn (sbq), Antoine Rüt

**Traductions:** Isabelle Pfyffer Graber, Jean-Pierre Tenisch, Pierre-Hervé Pache

**Photos:** Mischa Christen, Manuela Jans-Koch, Guillaume Mégevand, Scanderbeg Sauer, Philipp Schmidli, Dominik Wunderli

**Illustration:** Hahn+Zimmermann

### Commandes et changements d'adresse:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne, tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17

e-mail: [service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)

[www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f)

Reproduction souhaitée avec mention de la source. «benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO2:

[www.myclimate.org/fr](http://www.myclimate.org/fr)

### Le modèle Suva

#### Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

# Prix Suva des Médias 2016



Le jury de la 23<sup>e</sup> édition du Prix Suva des Médias a remis ses distinctions le 6 octobre 2016 au Casino de Morges. Dans la catégorie Audiovisuel, le Prix revient à la journaliste Françoise Weilhammer (RTS/ABE) pour son reportage «Un herbicide contesté présent jusque dans votre urine». La réalisatrice Carol Haefliger (RTS) est associée au prix. Le Prix Coup de Cœur est décerné à Bartek Mudrecki (24heures) pour son article «Caca non grata». Une fois n'est pas coutume, le Prix Presse n'a pas été attribué cette année. Pour rappel, le Prix Suva des Médias promeut les travaux journalistiques de langue française qui se rapportent à la prévention des accidents ainsi qu'à celle des troubles de la santé. // c3c

→ [www.suva.ch/media](http://www.suva.ch/media)

# Faux pas: gare au risque de chute!

Les risques d'accidents dus aux chutes et faux pas sont souvent sous-estimés à tort. Un faux pas peut avoir de graves conséquences: quatre rentes d'invalidité sur dix sont allouées à la suite d'accidents dus à des chutes de plain-pied. Le risque est beaucoup plus élevé en hiver. Pour la Suva, il est évident que quelle que soit la météo, se rendre au travail en toute sécurité est possible.

Comment prévenir les accidents dus aux chutes et faux pas en hiver? Les automobilistes circulant avec des pneus d'été en hiver mettent leur personne et les autres en danger. Il en va de même pour les piétons qui portent des chaussures inappropriées. Il est donc utile de se renseigner sur les conditions météorologiques, de s'équiper de bonnes chaussures et de prévoir assez de temps pour se rendre au travail. Et n'oubliez pas de redoubler de vigilance dans les escaliers: n'utilisez pas votre téléphone portable et tenez-vous à la main courante. Ne prenez pas le risque de faire une chute en trébuchant.

Testez vos connaissances à ce sujet en participant à notre concours. Répondez à la question suivante et, avec un peu de chance, vous remporterez l'un des fabuleux prix mis en jeu.

## Question:

Combien coûtent les accidents dus aux chutes et faux pas?

## Réponses possibles:

- A Plus de 100 millions de francs**
- B Plus de 500 millions de francs**
- C Plus d'un milliard de francs**

→ [www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours)  
 → [www.suva.ch/trebucher](http://www.suva.ch/trebucher)

❖ Clôture du concours: 28.12.2016



**1<sup>er</sup>**  
 prix: un bon d'achat dans un magasin de bricolage d'une valeur de 250 francs



**2<sup>e</sup>**  
 prix: une machine à café Nespresso



**4<sup>e</sup> - 10<sup>e</sup>** prix: une paire de talons antidérapants



**3<sup>e</sup>** prix: une machine à popcorn

## Solution de la dernière édition

Combien de personnes se blessent chaque année sur les terrains de foot suisses?

C: 45 000 femmes et hommes

→ [www.suva.ch/football](http://www.suva.ch/football)

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur [www.suva.ch/concours](http://www.suva.ch/concours).

# La sécurité validée sur écran tactile

Lorsqu'on manipule le bois et les scies, il n'y a pas de place pour les demi-mesures en termes de sécurité. Parfaitement consciente des risques, la menuiserie Hauri AG a mis en place un plan d'action inventif pour inciter les collaborateurs à répéter régulièrement les règles vitales de sécurité et de comportement.



Sensibiliser en faisant apparaître des messages sur l'écran tactile // Dominik Wunderli

Chez Hauri AG, personne n'échappe à la sécurité. Tous les jours, en arrivant et en quittant leur poste, les collaborateurs saisissent leur temps de travail sur un écran. Un écran sur lequel Martin Romer, préposé à la sécurité, peut afficher des messages, par exemple des conseils pour utiliser correctement une échelle.

## Des consignes incontournables

«Chaque collaborateur doit confirmer qu'il a bien lu et compris l'information affichée à l'écran», explique Martin Romer. Sans quoi le système l'enregistre automatiquement et la personne concernée peut être interpellée à ce sujet. Grâce à ce dispositif ingénieux, les conseils de sécurité et de santé sont réellement vus de tous.

Implantée à Staffelbach en Argovie, Hauri AG est une entreprise de tradition qui emploie une cinquantaine de collaborateurs dont une douzaine d'apprentis particulièrement encadrés. «Nous pouvons évaluer au cas par cas si un apprenti

est apte au travail à la scie circulaire à table ou s'il a besoin d'une instruction complémentaire. Les apprentis ne doivent pas avoir peur mais néanmoins rester vigilants», précise Martin Romer.

## Une démarche participative

La menuiserie organise régulièrement des réunions de discussion pour le personnel. Un créneau est systématiquement réservé à la sécurité au travail, l'occasion pour les collaborateurs d'analyser les presque-accidents et d'évaluer les mesures de sécurité à prendre.

Ces différentes initiatives portent visiblement leurs fruits. «Nous n'avons eu à déplorer aucun accident grave depuis longtemps.» Martin Romer constate aussi que ses messages sur écran ne passent pas inaperçus puisque ses collègues lui demandent souvent des précisions. Preuve qu'ils ne zappent pas simplement les règles de sécurité mais les intègrent au quotidien. // mpf

➔ [www.suva.ch/regles](http://www.suva.ch/regles)

## L'avis de l'expert



Martin Bossart, spécialiste de la sécurité à la Suva, nous donne son point de vue sur une approche originale.

Chez Hauri AG, la sécurité passe par la répétition des règles vitales. Est-ce une formule à succès?

Oui, la régularité est un facteur de sécurité essentiel. L'avantage de l'écran tactile, c'est que les messages permettent de sensibiliser à la sécurité au travail et à la protection de la santé et suscitent des discussions qui renforcent la culture de la sécurité dans l'entreprise.

Comment les entreprises présentent-elles généralement les règles vitales?

Il y a par exemple les supports pédagogiques que la Suva met à disposition des supérieurs et des formateurs pour enseigner facilement les règles de sécurité. Ce qui compte, c'est que les instructions soient régulières et bien dosées. Leur impact est plus fort si on les associe aux travaux en cours ou aux conditions dans l'entreprise.

Au-delà du travail des chefs et des formateurs, qu'attend-on des collaborateurs?

L'employeur est le principal responsable mais chaque collaborateur a des droits et des obligations. La sécurité nous concerne tous. Tout le monde doit tirer à la même corde pour imposer un comportement sûr. La règle d'or: dire STOP en cas de danger et sécuriser avant de reprendre le travail.

# De l'électrochoc au succès

Trois accidents – deux mortels et un gravissime – ont provoqué un véritable électrochoc aux Services Industriels Genevois (SIG). Grandement secouée à l'époque, l'entreprise ressort aujourd'hui grandie par les leçons qu'elle a su tirer de ces coups durs. Texte: Nadia Gendre // Photo: SIG / Guillaume Mégevand



De nombreux métiers des SIG exigent une sécurité totale.

En 2005, les SIG doivent faire face à une première électrocution sur un réseau électrique et annoncer le décès d'un des leurs. Une deuxième tragédie survient en 2007. «Ces jours-là, on se rappelle tous où l'on se trouvait», raconte David Piccand, électricien de réseau. «La mort d'un collègue vous touche le cœur, les tripes... ça remue beaucoup de choses!». Hélas, nouveau coup du sort en 2009 : un grave accident se produit à l'usine d'incinération des Cheneviers. «Tout le monde s'est alors remis en question, y compris la direction», explique Guillaume Belleveras, ingénieur sécurité responsable.

Les SIG regroupent plus d'une centaine de métiers, répartis dans les domaines de l'électricité, du gaz naturel, de l'eau, des eaux usées, des déchets, de la fibre optique, de la chaleur à distance et des services énergétiques. Près d'un tiers de ses quelque 1700 collaborateurs sont quotidiennement exposés à des risques très élevés. Une mauvaise manipulation ou une information erronée peut causer une mort instantanée. «La sécurité au travail a toujours compté pour les SIG, mais ces accidents ont cruellement prouvé qu'elle était encore

insuffisante – d'où la nécessité d'un changement concret», confie Christian Brunier, directeur général.

## Des cadres dans la boue

Déterminée à s'améliorer et à ancrer une culture sécurité forte, l'entreprise entreprend en 2010 une démarche renforcée en la matière. «Le début n'a été pas simple: un audit qui met le doigt où ça fait mal, des discussions animées, des habitudes à faire évoluer, la nécessité de changer l'organisation, de sensibiliser les cadres à la sécurité alors que certains ne prenaient plus le temps d'aller sur les chantiers...», évoque Guillaume Belleveras. Mais la direction ne fléchit pas. Les collaborateurs sont sollicités pour établir leurs règles «métier» afin d'assurer leur propre sécurité. L'organisation se modifie peu à peu. Le management est formé à la sécurité et doit visiter régulièrement – les pieds dans la boue – les chantiers, les puits de forage ou les égouts. Personne n'est épargné. Les responsables renforcent leur présence auprès des gars du terrain, les encouragent à faire connaître leurs besoins ou leurs problèmes et valorisent leurs

initiatives. «Au début, nous les accompagnions souvent», confie Aurélie Pittion, ingénieur sécurité. «Aujourd'hui, ils y vont sans nous et spontanément».

### La sécurité des humains prime sur les coûts

Si le port des chaussures de sécurité, du casque, du gilet réfléchissant, des gants et des lunettes a toujours été obligatoire, les SIG mettent aujourd'hui l'accent sur le respect de règles fondamentales ainsi que sur les notions de droit à l'erreur et de sanctions. Outre des formations et sensibilisations régulières de ses employés, l'entreprise met également à leur disposition tous les équipements susceptibles de les protéger. Pourtant, elle rencontre encore de temps à autres des réticences; par exemple, le détecteur de gaz a longtemps été mis de côté sous prétexte qu'il alourdissait l'équipement. «Un de nos collègues a été intoxiqué par du monoxyde de carbone (gaz inodore et invisible). Heureusement, il était équipé de son détecteur qui a «bipé» et ne se trouvait pas seul: rapidement pris en charge, il a pu être sauvé», se souvient Ian Favre, responsable d'un chantier «gaz». Depuis, le détecteur se porte sans rechigner... Le danger est parfois invisible et souvent tout autre que celui que l'on imagine en premier. Les intempéries, la circulation et les automobilistes impatientes peuvent s'avérer tout aussi dangereux que l'électricité.

Les SIG ont signé la charte sécurité Suva en 2015, mais ils n'ont pas attendu cette date pour agir. Rappelons que cette charte vise à éviter 250 accidents mortels et autant de cas d'invalidité graves en dix ans. En y adhérant, toute entreprise s'engage à faire respecter les règles de sécurité sur le lieu de travail et appliquer la consigne «STOP en cas de danger, sécuriser, reprendre le travail».

«C'est la direction générale qui doit donner le ton», souligne Christian Brunier. «Désormais, la sécurité au travail est systématiquement discutée lors du conseil de direction et fait partie des objectifs impartis à nos cadres. Nous progressons continuellement. La très nette diminution des accidents, et donc des coûts, le prouve». Les heures difficiles ont laissé la place à un engagement collectif, rendu possible grâce à de belles qualités humaines - résilience, courage et détermination.

➔ [www.sig-ge.ch](http://www.sig-ge.ch) / [www.charte-securite.ch](http://www.charte-securite.ch)

## La pince à Omar

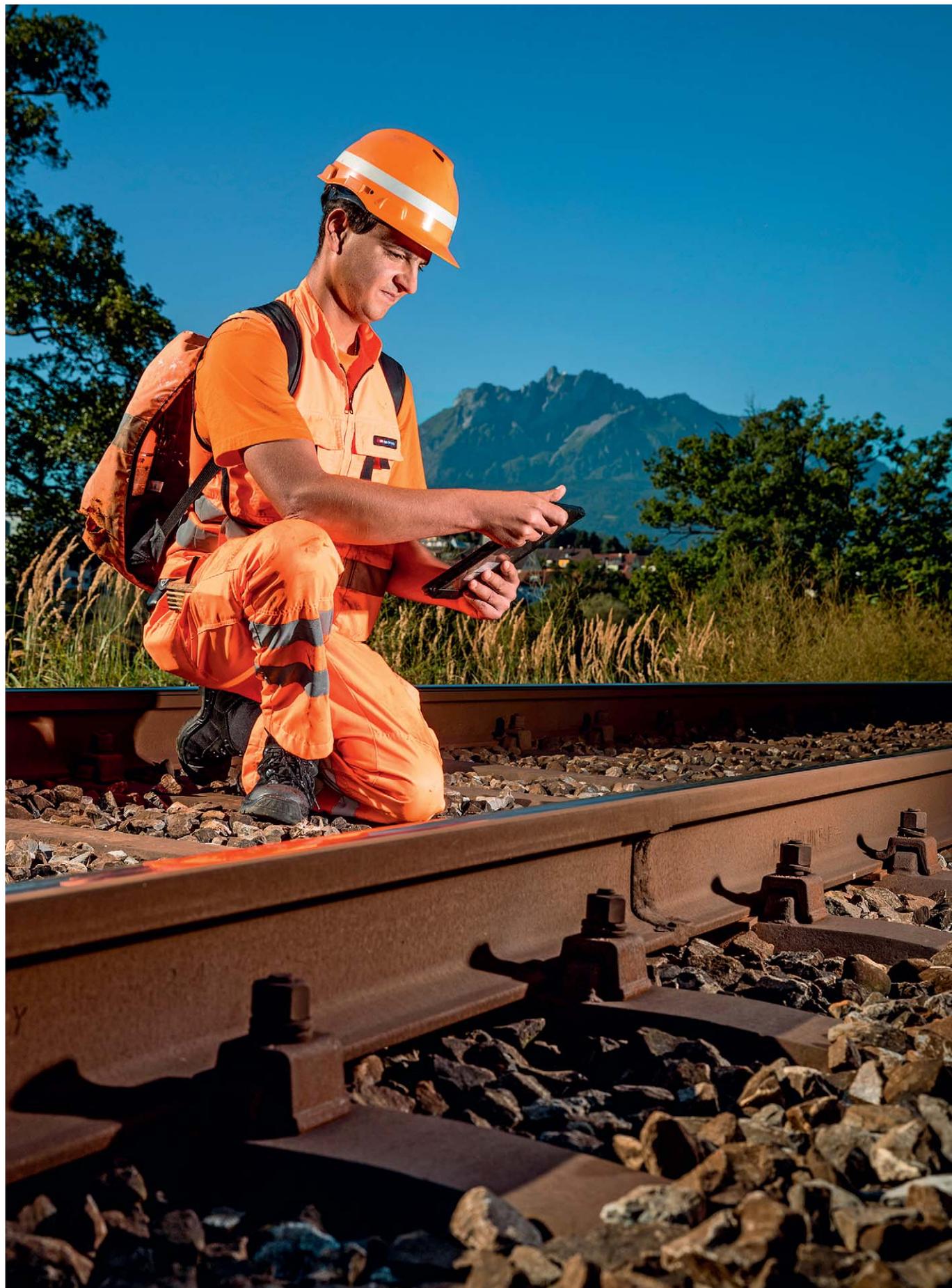
C'est l'émoi dans ce village perdu au pied du Vercors, dont Giono a dit: «Le mot qu'on y prononce le plus souvent c'est: soleil. On prend le soleil. Venez prendre le soleil. Il ne fait pas soleil. Il va faire soleil. Il me tarde qu'il fasse soleil. Voilà le soleil. C'est le plus gros bruit.» Le centre paisible de tous ces soleils accueille le tournage du remake d'un classique des classiques: Knock, ou le triomphe de la médecine. Le médecin glacé et blafard rendu inoubliable par Louis Jouvet y sera joué par son exact contraire: une armoire à glace d'ébène, sourire de soleil et rire de tempête. Omar Sy, «personnalité préférée» des Français. Le banlieusard truculent d'Intouchables, le clown écorché de Chocolat face à ce monument, ça va déchirer.

Bien sûr, le village est partagé. Il y a les ravis que ça «chatouille» de vivre le tintouin d'un tournage à treize millions, de faire un selfie avec la vedette ou de jouer les figurants, et qui rêvent de publicité pour leur bout du monde. Et il y a les fâcheux que ça «gratouille» de subir les rues bloquées, le parking squatté, les habitudes cul par dessus tête. Les chiens aboient, la caravane passe: en une semaine chrono, le village a changé d'époque et de visage.

Le magasin de fruits de Kiki? Clystère et boules de gomme: il est devenu une pharmacie des années 50. La galerie à Pomponette? une quincaillerie. Un mécano pour vélos squatte le local des tricoteuses, le café et la boulangerie ont changé de tête et de nom. En deux jours épicerie, fleuriste, modiste, poste ont poussé par magie devant des portes de garages. C'est vintage, joli, coloré: le village a rajeuni de 70 ans et, fan ou grincheux, on n'y parle plus d'autre chose, même pas du soleil. Mais tout a une fin et j'ai dû rentrer avant le tournage. Dommage, d'après les voisins, une étoile plein les yeux, la vedette était aussi sympa qu'elle a une bonne bouille. Avant de partir, quand même, j'aurais bien serré la pince à Omar.



Antoine Rûf  
Journaliste



«Toujours rester concentré»: Robert Wallimann documente les défauts constatés. // Philipp Schmidli

# Un homme et 111 kilomètres de rails

**Robert Wallimann a passé la moitié de sa vie sur les chemins de fer. Depuis plus de deux ans, il travaille comme inspecteur des voies pour les CFF. Chaque jour, il arpente jusqu'à 20 km du réseau ferroviaire afin d'assurer la sécurité des voyageurs. Un exercice risqué qui peut lui coûter la vie.** Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Philipp Schmidli

Les planches vibrent sous ses pieds, un souffle d'air chaud l'assaille: l'Intercity passe à deux mètres de Robert Wallimann. L'homme de 36 ans attend que le signal orange et la sirène s'arrêtent pour quitter le dégagement de sécurité et poursuivre son chemin sur le ballast. «Mieux vaut patienter que prendre des risques», explique le professionnel. Et il a raison: la moindre erreur peut lui être fatale.

Robert Wallimann est l'un des 40 inspecteurs des voies des CFF. Toutes les deux semaines, ces spécialistes sillonnent à pied les 3000 km du réseau ferroviaire. Ils contrôlent les rails, les vis et les traverses, et vérifient aussi le lit de ballast, les installations techniques et l'environnement des voies pour éviter des glissements de terrain et autres dangers. Robert Wallimann est responsable d'un tronçon de 111 km et de 82 aiguillages. Aujourd'hui, il effectue le trajet Fluhmühle-Rotkreuz, son lieu de domicile. Il parcourt entre 15 et 20 km par jour, la plupart du temps les yeux au sol, toujours seul. Une application alerte la centrale en cas d'absence de mouvement prolongée.

**«Je voulais prouver que je pouvais tenir le coup et accomplir les tâches les plus difficiles.»**

## Discipliné

C'est un travail solitaire. C'est pourquoi Robert Wallimann aime passer ses soirées avec d'autres personnes. «Je suis obligé de rester discipliné toute la journée», explique-t-il. Il s'arrête parfois, dessine des croquis, note sur son iPad un défaut qu'il vient de constater ou confirme un problème déjà documenté. Les petites fissures sont marquées à la peinture blanche. «Si elles s'agrandissent, il convient de changer les voies», précise-t-il. Il a l'œil expert: ces anomalies échapperaient à tout néophyte. La mission de l'inspecteur consiste à recenser les endroits où les voies ont bougé de quelques millimètres. La moindre cavité dans le lit de ballast doit être rebouchée. Aujourd'hui, il ne remarque rien de préoccupant. Mais ces écarts peuvent devenir problématiques si on ne les corrige pas. «La sécurité des passagers est notre priorité n° 1», affirme Robert Wallimann. En cas d'anomalie importante, il avertit immédiatement son chef et indique

à quelle vitesse le train est autorisé à circuler sur le tronçon. «On préfère un retard à un accident.»

Régulièrement, Robert Wallimann s'éloigne pour laisser passer un train de plusieurs tonnes. Après chaque aiguillage, il signale sa présence sur les tronçons à deux voies au chef circulation des trains à Olten, chargé de s'assurer que son collègue chemine toujours dans la direction inverse des rames, pour des raisons de sécurité. Aujourd'hui, le spécialiste vérifie le tronçon d'une voie sur laquelle les trains roulent dans les deux sens. Il doit redoubler de vigilance, car aucun signal d'alarme ne l'avertit quand un véhicule arrive. De l'extérieur, son métier semble tranquille. A vrai dire, ce n'est pas la profession en soi qui présente des risques, mais les circonstances dans lesquelles elle est exercée.

## Ambitieux

Robert Wallimann sillonne le réseau depuis 18 ans. Adolescent, il pesait à peine 50 kg. Malgré son allure frêle, il a décidé de suivre un apprentissage de constructeur de voies ferrées et s'est inscrit à un club d'aviron pour se muscler. «Je voulais prouver que je pouvais tenir le coup et accomplir les tâches les plus difficiles.» La hernie discale qu'on lui a diagnostiquée peu de temps après sa formation a empêché le jeune homme d'atteindre son objectif. Il a donc appris le métier de conducteur de véhicule ferroviaire puis a assuré la sécurité de ses anciens collègues au sein de Securitrans. Il y a deux ans et demi, il a été engagé comme inspecteur des voies aux CFF.

## Pêcheur à ses heures

L'inspecteur marche entre six heures trente et sept heures par jour. «J'aime être à l'extérieur et profiter de la nature, quel que soit le temps.» Une fois la journée terminée, il passe certaines soirées dans un bar de Rotkreuz avec ses collègues et leur apporte quelquefois du poisson frais. Enfant, il allait pêcher avec son père et son frère. A présent, il a un bateau à moteur. Il pêche surtout des brochets dans le lac des Quatre-Cantons et des perches à l'aide de sa ligne de 30 mètres. Cette année, sa plus grosse prise a été un brochet de 98 centimètres.

# Commander directement en ligne

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique ([www.suva.ch/carte-commande-benefit](http://www.suva.ch/carte-commande-benefit)) et profitez d'une livraison rapide.

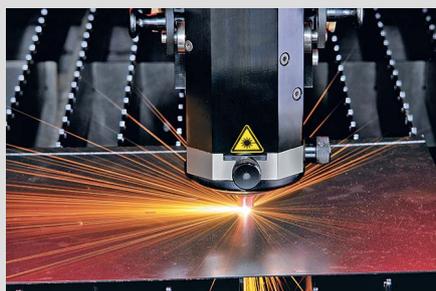
## E-Paper | Newsletter



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

- ➔ [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)
- ➔ [www.suva.ch/benefit-f](http://www.suva.ch/benefit-f)

## Les lasers: omniprésents, mais loin d'être inoffensifs



Les lasers font partie de notre quotidien. Dans l'industrie et l'artisanat, ils sont mis à profit comme outils diversifiés. Ils sont largement utilisés dans les domaines de la cosmétique et de la médecine. On les rencontre également durant les loisirs. Les lasers sont cependant loin d'être inoffensifs. Quiconque les utilise de manière inappropriée s'expose à des atteintes à la santé irréversibles. Ce sont notamment les yeux et la peau qui sont menacés.

La nouvelle brochure remaniée vous informe sur les dangers et les mesures de protection nécessaires lors de l'utilisation d'installations laser. Elle s'adresse en priorité aux préposés à la sécurité et aux supérieurs hiérarchiques dans les entreprises utilisant des équipements laser. Le fabricant et les vendeurs de lasers ainsi que les collaborateurs utilisant des lasers dans le cadre de leur activité professionnelle sont également concernés par cette brochure.

- ➔ Attention: rayonnement laser! // Feuillet d'information // 32 pages A4 // Seulement au format pdf // [www.suva.ch/waswo/66049.f](http://www.suva.ch/waswo/66049.f)

## Distances de sécurité



Grâce aux distances de sécurité aux postes de travail, machines et installations, les personnes demeurent en dehors des zones de danger. Les diverses parties du corps sont ainsi protégées contre les lésions. Pour pouvoir remplir leur fonction de protection, ces distances doivent toutefois être correctement dimensionnées. Cette publication rassemble les distances essentielles, conformément aux normes EN 349 et EN ISO 13857, en relevant les points essentiels lors de la détermination des distances.

- ➔ Distances de sécurité // Feuillet d'information // 11 pages A4 // Seulement au format pdf // [www.suva.ch/waswo/66137.f](http://www.suva.ch/waswo/66137.f)

## Adaptation des prix pour le matériel de premiers secours



La Suva soutient ses entreprises assurées depuis des décennies à la faveur de vente de matériel de premiers secours. Pour la première fois depuis dix ans, elle va adapter les prix des produits (début 2017). La Suva a par ailleurs décidé de ne plus remettre gratuitement des produits. Les prix demeurent cependant attractifs, étant donné que la Suva ne cherche qu'à couvrir ses propres dépenses. A cette occasion, nous vous rappelons que, d'ici à la fin de cette année, seules les commandes portant sur des quantités conformes aux besoins seront honorées.

- ➔ [www.suva.ch/premiers-secours](http://www.suva.ch/premiers-secours)

## Listes de contrôle remaniées sur les machines à travailler le bois

- ➔ Défonceuse portable // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67047.f
- ➔ Scie circulaire à pendule // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67100.f
- ➔ Scie circulaire radiale // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67101.f
- ➔ Scies à tronçonner et à onglets // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67125.f

## Affiches pour les entreprises



- Se protéger contre l'amiante, c'est facile. Guérir d'une maladie incurable, c'est impossible. // Affiche A4 // Réf. 55364.f
- Dans les escaliers, gare aux accidents: hâte-toi lentement! // Affiche A4 // Réf. 55365.f

## En bref

### Nouveau

- La responsabilité pénale en cas d'accidents du travail // Feuillelet d'information // 38 pages A4 // Seulement au format pdf // [www.suva.ch/waswo/66136.f](http://www.suva.ch/waswo/66136.f) (cf. article page 15)

### Rééditions

- Chambres froides // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67181.f
- Portes et portails // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67047.f

## Des règles de sécurité claires pour la branche ferroviaire



Chaque année, trois à quatre travailleurs de la branche ferroviaire perdent la vie lors d'un accident du travail. Afin d'éviter de tels accidents et les souffrances qui s'ensuivent, il est impératif d'observer les règles de sécurité. L'offre de la Suva comporte dorénavant un dépliant instructif avec dix règles de sécurité spécifiques à la branche. Quiconque transmet lesdites règles à ses collaborateurs et veille à leur application contribue à sauver des vies. Une documentation exhaustive avec des instructions et des informations complémentaires est par ailleurs disponible pour les supérieurs hiérarchiques.

- Dix règles de sécurité pour la branche ferroviaire // Dépliant // 14 pages // Réf. 84071.f
- Téléchargement du support pédagogique: [www.suva.ch/waswo/88831.f](http://www.suva.ch/waswo/88831.f)

## Mesures d'incitation à la réintégration professionnelle

La réinsertion des personnes accidentées est l'un des principaux objectifs de la Suva. En coordination avec l'assurance-invalidité, les entreprises peuvent bénéficier d'un soutien financier en vue de préserver le poste de travail du collaborateur ou de créer un nouveau poste. Les coûts engendrés par une réinsertion sont assumés par la Suva jusqu'à concurrence de CHF 20 000.-. Les entreprises permettant une réinsertion sont également récompensées par un montant de CHF 20 000.-.

- Mesures d'incitation à la réintégration professionnelle // Factsheet A4 // Seulement au format pdf // [www.suva.ch/waswo/3811.f](http://www.suva.ch/waswo/3811.f)

## N'utiliser l'échelle qu'en l'absence d'une autre solution sûre



Il va sans dire que les échelles portables sont pratiques. Simples à manier, elles peuvent être transportées et installées à différents endroits sans avoir à recourir à d'autres moyens auxiliaires. Mais leur utilisation présente un risque d'accident élevé. Actuellement, il existe de nombreuses alternatives proposant plus de sécurité. C'est pourquoi il faut vérifier avant chaque utilisation d'une échelle si celle-ci peut être remplacée par des moyens plus sûrs, par exemple par un échafaudage roulant ou une plateforme élévatrice mobile de personnel. Basée sur le film d'instruction «Les échelles? Il n'y a pas qu'elles!», le feuillelet «Echelles portables» a été entièrement remanié. Il indique les critères déterminants lors de la planification du travail en vue d'opter, ou non, pour une échelle ou plutôt pour une alternative et comment utiliser les échelles en toute sécurité. Une liste de contrôle remaniée vous aidera à déterminer dans quelle mesure les échelles sont utilisées de manière sûre au sein de votre entreprise.

- Film: [www.suva.ch/echelles](http://www.suva.ch/echelles)
- Echelles portables Conseils pour votre sécurité // Feuillelet d'information // 20 pages A4 // Réf. 44026.f
- Echelles portables // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67028.f

Les accidents peuvent avoir de lourdes conséquences physiques et financières.



Un accident peut coûter une fortune. Et vos primes d'assurance couvrent ces dépenses. Mais n'oubliez pas non plus de faire attention à vous. Moins il y a d'accidents, plus vos primes sont basses. Pour en savoir plus: [www.suva.ch/assurance](http://www.suva.ch/assurance)

**suvarisk**

Couverture à toute épreuve